| **Archives publiques de l’Ontario** |  |
| --- | --- |
| Guide des services à la clientèle 107  Rédaction des références  Dernière mise à jour : Octobre 2020 | |

Il est très important de rédiger correctement la référence à l'égard d'un document d'archives utilisé dans un ouvrage mis à la disposition d'autres personnes. En effet, vous-même et d'autres chercheurs aurez besoin d'une référence complète et exacte pour obtenir le même document.

La rédaction des références peut différer selon les domaines et les établissements. Le présent guide propose un style pour rédiger la référence à l'égard d'un document d'archives provenant des Archives publiques. Chaque référence est fonction du document d'archives utilisé.

La référence à l'égard d'un *ouvrage publié* provenant de notre bibliothèque peut être rédigée selon les formats prescrits dans des guides comme *Le Guide du rédacteur*.

**Truc :** La rédaction d'une référence précise débute dès que vous passez une commande.

Remplissez vos formules de demande le plus précisément possible, en prenant soin d'inclure le code de référence, le titre et la date de l'article demandé. Consultez un archiviste de référence pour obtenir de l'aide.

Le code de référence qui se trouve sur votre formulaire de demande de prêt est l’élément de base de vos références.

Le code de référence figure aussi au verso des copies de documents commandées des Archives publiques de l’Ontario.

### Types de références

Il ya deux types de références :

1. Notes en bas de page/fin d’ouvrage
2. Bibliographies

| **Notes en bas de page/fin d'ouvrage** | **Bibliographies** |
| --- | --- |
| * Rédigez la référence à l'égard de l'ouvrage utilisé. * La description de la référence va du particulier au général. * Chaque élément est séparé par une virgule. | * Dressez la liste des fonds/séries consultés. * La description des fonds/séries va du général au particulier.   Le nom du dépôt d’archives (Archives publiques de l’Ontario) est suivi par un point. Les autres éléments sont séparés par une virgule. |

La table ci-dessous indique l’information qui devrait être incluse dans chacune des références :

| **Notes en bas de page/fin d’ouvrage** | **Bibliographies** |
| --- | --- |
| 1. Description de l'article (auteur/titre/ date, si vous le savez). 2. Titre de la série (documents gouvernementaux) *ou* titre du fonds/de la série (documents non gouvernementaux) 3. Code de référence le plus complet possible, dont le no de dossier, de volume et de boîte (p. ex., F 4335-0-2 ou RG 1-16, vol. 6 ou RG 13-345, boîte 22) 4. Dépôt d’archives (Archives publiques de l'Ontario) | 1. Dépôt d’archives (Archives publiques de l'Ontario) 2. Code de référence du fond/de la série (p. ex., F 4335 ou RG 1-16 ou RG 13‑345) 3. Titre de la série (documents gouvernementaux) 4. *ou* titre du fonds/de la série (documents non gouvernementaux) 5. Optionnel – Description de l'article (auteur/titre/date) [voir l'exemple 8] (si aucune note en bas de page/fin d'ouvrage n'existe) |

### Exemples de références

Voici des exemples de notes en bas de page/fin d’ouvrage et bibliographies pour des dossiers communs et des items retrouvés aux Archives publiques de l’Ontario :

| **Dossier ou item** | **Notes en bas de page/fin d’ouvrage** | **Bibliographies** |
| --- | --- | --- |
| Dossier d'une série de documents gouvernementaux | 1 Defendant: Mazur, Paul; Charged with High Treason, York County, 1915, *Actes d'accusation de la Cour d'assises criminelles*, RG 22-392-0-9038, Archives publiques de l'Ontario | Archives publiques de l'Ontario. Série RG 22-392, *Actes d'accusation de la Cour d'assises criminelles*. |
| Dossier d'un fond privé | 2 McKim Advertising – Barbara Streisand, 1965, *Dossiers de projets*, fonds Elliott Research Corporation, F 245‑23-0-20, Archives publiques de l'Ontario. | Archives publiques de l'Ontario. F 245-23, fonds Elliott Research Corporation, *Dossiers de projets*. |
| Article d'un fonds privé | 3 Entrée, 23 février 1849, *Journal de Sandford Fleming*, fonds Famille-Sandford-Fleming, F 711, Série B, boîte MU 1050, Archives publiques de l'Ontario. | Archives publiques de l'Ontario. F 711, série B, Famille-Sandford-Fleming, *Journal de Sandford Fleming*. |
| Dossier microfilmé d'une série de documents gouvernementaux | 4 Dossier de succession pour Lucy Maud Montgomery Macdonald, homologué le 27 juillet 1942, *Dossiers de la Cour des successions du comté de York*, RG 22-305, dossier no 97664, microfilm MS 584, bobine 482, Archives publiques de l'Ontario. | Archives publiques de l'Ontario. Série RG 22-305, *Dossiers de la Cour des successions du comté de York* |
| Photographie | 5 Elizabeth Fry, [photograph], ca. 1850, Ontario Legislative Library print collection, RG 49-33-0-0-24, Archives of Ontario. | Archives publiques de l'Ontario. Série RG 49-33, *Collection de lithographies de la Bibliothèque de l'Assemblée législative de l'Ontario*. |
| Carte | 6 Plan of Lot on Black Bay, Lake Superior [Verso: "Surveyed for the Silver Islet Co. in 1871"], August 1871, *Cartes et plans du lac Supérieur*, fonds Hugh-Wilson,  C 271-1-0-0-14, Archives publiques de l'Ontario. | Archives publiques de l'Ontario. C 271-1, fonds Hugh-Wilson, *Cartes et plans du lac Supérieur*.Archives of Ontario. C 271-1. Hugh Wilson fonds. Lake Superior Maps and Plans. |
| Document architectural | 7 Osgoode Hall (Toronto ON), (dessin architectural), 1894-1895, série *Burke et Horwood*, fonds J. C. B.-et-E. C. Horwood, C 11-22, boîte K-17, Archives publiques de l'Ontario. | Archives publiques de l'Ontario. C 11-22, fonds J. C. B.-et E. C.-Horwood, série *Burke et Horwood*. |
| Image en mouvement | 8Gene Autry at Farm, (film cinématographique), 1940, *Enregistrements sonores et images en mouvement de la famille Hepburn*, fonds Mitchell- F.-Hepburn, F 10-1-0-4, Archives publiques de l'Ontario. | Archives publiques de l'Ontario. F 10-1-0-4, fonds Mitchell-F.-Hepburn, *Enregistrements sonores et images en mouvement de la famille Hepburn*, Gene Autry at Farm (film cinématographique), 1940. (Ajoutez une description si aucune note en bas de page/fin d'ouvrage n'existe.) |
| Enregistrement sonore | 9Entrevue avec Robert F. Nixon, (enregistrement sonore), 1978, *Série d'études historiques de l'Ontario, programme d'histoire orale – entrevues politiques*, RG 47-27-1-71.1, Archives publiques de l'Ontario. | Archives publiques de l'Ontario. RG 47-27-1, *Série d'études historiques de l'Ontario, programme d'histoire orale – entrevues politiques*. |
| Oeuvre d'art documentaire | 10 "Burlington Bay", (aquarelle), juin 1796, *Elizabeth Simcoe – croquis*, fonds Famille-Simcoe, F 47-11-1-0-204, Archives publiques de l'Ontario. | Archives publiques de l'Ontario. F 47, fonds Famille-Simcoe, *Elizabeth Simcoe – croquis*. |

### 

### Pour nous joindre

##### Contacts

**Téléphone : 416 327-1600 ou 1 800 668-9933 (sans frais en Ontario)**

**Courriel :** [cliquez ici pour envoyer un courriel aux Archives publiques de l'Ontario](mailto:reference@ontario.ca)

**Adresse : Archives publiques de l’Ontario, 134, boul. Ian Macdonald, Toronto (Ontario) M7A 2C5**

##### Site Web

Pour vous renseigner sur les collections des Archives publiques de l’Ontario et accéder aux guides de recherche et à d’autres matériels utiles mis à la disposition des clients par l’entremise des Archives publiques, veuillez vous rendre à notre site Web; [cliquez ici pour consulter le site Web des Archives publiques de l'Ontario](http://www.ontario.ca/archives).

##### Guides des services à la clientèle et guides de recherche

Les Archives publiques de l’Ontario ont publié une série de guides de recherche détaillés sur une variété de sujets particuliers. Pour d’autres renseignements à ce sujet, allez au site des Archives et, à la page d’accueil, cliquez sur « Accédez à nos collections », puis sélectionnez « Guides et outils de recherche ».

[© Imprimeur de la Reine pour l’Ontario, 2021](http://www.gov.on.ca/MBS/english/common/queens.html)

Les renseignements de ce site sont fournis à titre de service au public. Bien que nous nous efforcions de faire en sorte que l'information soit à jour et exacte, des erreurs surviennent parfois. Nous ne pouvons donc pas garantir que l'information est exacte. Les lecteurs devront si possible vérifier l'information avant de s'en servir.